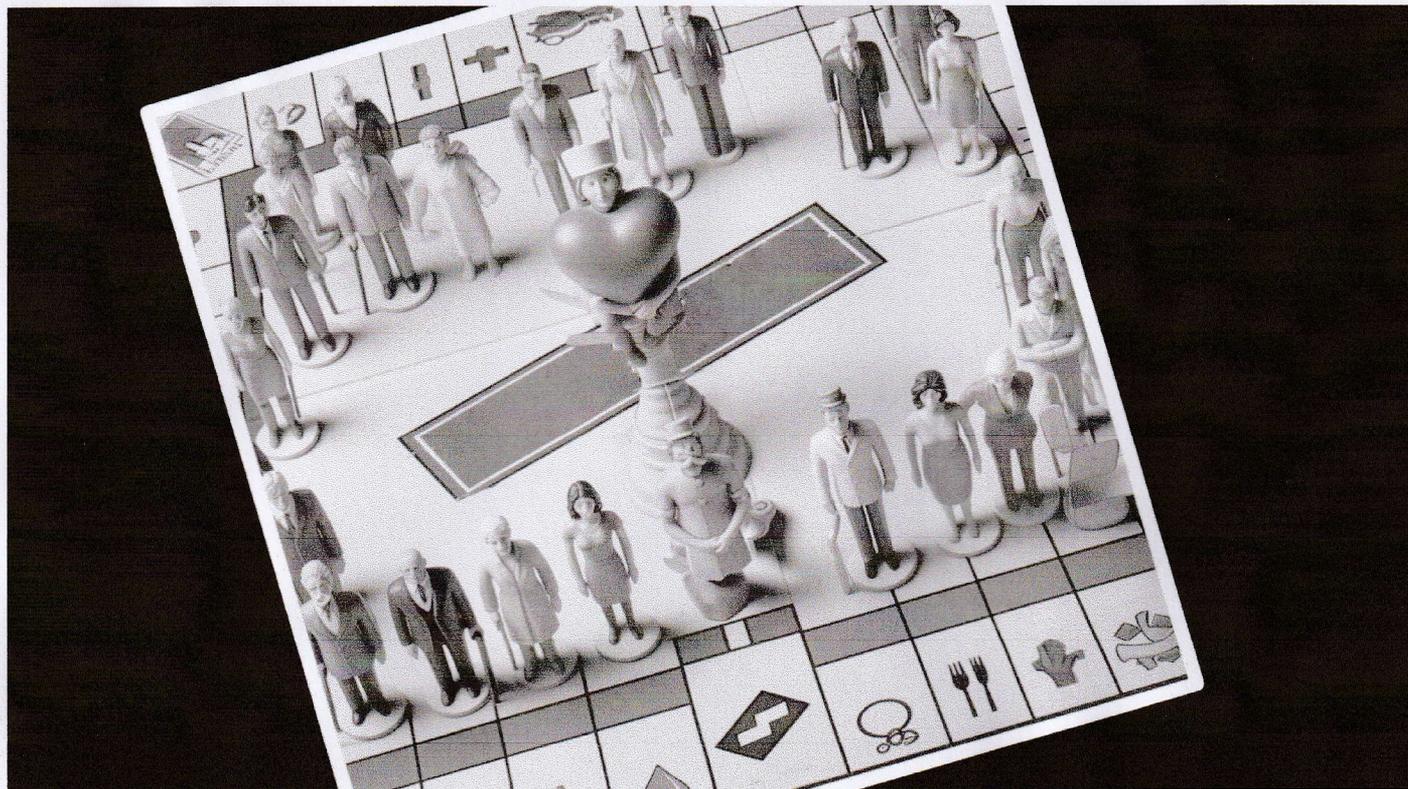


Infos

Un « Pôle Financier Public » aux basses manœuvres dans le désengagement du monde mutualiste

29 févr. 2024 [Activités postales](#) [Activités télécom](#)

Temps de lecture 5 minutes



Jeudi 28 mars a été présenté au Conseil d'Administration du Groupe La Poste, le projet Pietra, mis entre parenthèse fin 2023. Par ce projet, la CNP est en passe de devenir l'actionnaire majoritaire d'une nouvelle Société Anonyme, créée par La Mutuelle Générale (LMG). Cette Société Anonyme serait une filiale commune à la CNP (65%) et à La Mutuelle Générale (35%).

Par l'intermédiaire de La CNP, dont le capital est détenu à 100% par la Banque Postale, les 2 actionnaires que sont la Caisse des Dépôts et de Consignation (CDC) et l'Etat entendent faire de cette nouvelle société un nouvel acteur sur le « marché » (comme ils disent) de la protection sociale. Particulièrement en lorgnant sur la manne financière que représente les enjeux des complémentaires santé.

A Bercy, l'Etat organise d'un coté la casse de la Sécurité Sociale et dans le même temps promeut des groupes d'assurances pour « capter le marché » de la protection sociale. Il n'y a pas de hasard ! Ce n'est pas la santé des Français qui les intéressent mais leur argent.

Cette opération s'inscrit dans la continuité du pseudo pôle Financier Public du gouvernement, qui n'est autre qu'un pôle de sociétés à capitaux publics logées dans le groupe Caisse des Dépôts et de Consignations sans ligne de gouvernance claire et démocratique quant à l'utilisation de ces fonds publics. Il est ainsi notable que de tels fonds puissent être utilisés pour transformer le secteur de la santé en un Monopoly capitalistique où seule la rentabilité compte.

Un Monopoly qui, partie intégrante de la stratégie du Groupe La Poste, de